

**L'Amicale Laïque Beausoleil de La Chapelle S/ Erdre** vous convie à deux rendez-vous qui associent intelligence et bonne humeur.

C'est ainsi que la saison se termine avec deux experts connus pour la maîtrise de leur sujet respectif. En effet, faut il le rappeler, nous avons l'exigence de l'expertise et le souci du débat tant sur les questions économiques, sociales, qu'institutionnelles.

Voici donc le programme:

## **Autonomie de l'Université, une réforme réussie ? Avec Gwenaelle Ledreff, Vice Présidente de l'Université de Nantes**

**le jeudi 11 mars 2010 à 20h30 au café Le Cheval blanc dans le bourg**

En effet, deux ans après l'adoption de la réforme des Universités françaises, quels premiers enseignements tirer de cette réforme ? Au niveau européen ou national, les universités doivent rivaliser entre elles et faire preuve d'imagination. Est-ce suffisant pour répondre aux impératifs attendus par la société ? : recherche de haut niveau, enseignement adapté aux besoins économiques, égalité des chances et des territoires.

## **Justice et Libertés: ouvrons le débat ! Avec Henri Leclerc, avocat et Président honoraire de la Ligue des Droits de l'Homme**

**le jeudi 8 avril 2010 20h30 à Capellia, en partenariat avec la ville de La Chapelle  
S/ Erdre**

En vingt ans, le nombre de détenus, la durée des peines, le nombre de gardes à vue a doublé. Le chef des gamins de La Guerre des boutons passerait aujourd'hui trois mois en prison. Récemment un enfant de six ans, soupçonné à tort d'un vol de bicyclette, a été arrêté devant son école... Les lois se succèdent dans un esprit perçu comme de plus en plus répressif. Cette inflation de lois, souvent motivée par des faits divers tragiques, consolide l'idée que le risque est partout et que chacun, étant suspect a priori, est à surveiller de près.

Dans ce contexte général que penser de la réforme pénitentiaire (comment sont traitées la promiscuité carcérale et la question de la santé et de la réinsertion des prisonniers), la place donnée aux victimes dans la procédure pénale, la volonté de faire disparaître le juge d'instruction en donnant plus de pouvoirs aux procureurs qui dépendent du pouvoir politique et des centres de rétention administrative où sont retenus, y compris en famille avec des jeunes enfants, les étrangers en instance d'expulsion.

Si vous êtes intéressés, sachez que l'entrée est libre et que ces temps de réflexion et d'échanges s'adressent à TOUS.